

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre d'État, garde des Sceaux,
Ministre de la Justice
13 place Vendôme
75042 Paris Cedex 01

Nancy, le 31 juillet 2025

Monsieur le Ministre,

L'actuelle Cité judiciaire de Nancy connaît un état de dégradation important, que les personnels judiciaires qui la pratiquent quotidiennement vous ont déjà signalé.

Outre les magistrats et avocats, ce sont les justiciables qui subissent ces conditions d'accueil qui ne sont pas dignes d'un service public de la justice.

Le projet de nouvelle Cité judiciaire pour Nancy, annoncé en 2019 par Nicole Belloubet alors garde des Sceaux du fait « de conditions d'accueil et de travail dégradées », a vu son implantation être actée dans le quartier « Alstom », choix très impactant pour la transformation urbaine de l'ensemble du secteur des Rives de Meurthe. L'APIJ a alors lancé le concours d'architecture dont le lauréat a été retenu en août 2022 et les études de conception en échange avec l'APIJ, pour lancer concrètement le projet, ont démarré dès le début de l'année 2023.

Nous, élus du territoire, avons pu vous rappeler à plusieurs reprises notre mobilisation et engagement pour ce projet. Le Grand Nancy est prêt à mener tout ce qui lui incombe en termes de dépollution et de permis de démolir, les entreprises sont aujourd'hui sélectionnées, mais en attente de notification. La collectivité a par ailleurs engagé les premières dépenses pour l'aménagement public du secteur : études, concours pour la passerelle, projet Urbanloop, maîtrise d'œuvre du parc urbain de l'ancienne voie ferrée, aménagement du parvis devant la future Cité judiciaire... A ce stade, les estimations des espaces publics et des infrastructures de mobilités s'élèvent à un total de 38,85 M€ (valeur 2021), hors le coût du système Urbanloop, à la seule charge des collectivités locales.

Néanmoins, depuis septembre 2024, et malgré de nombreuses relances pour signer la promesse de vente – acte administratif qui engage définitivement et fermement l'APIJ, nous sommes en attente du lancement concret de ce projet.

Aussi, par ce courrier, nous vous demandons de confirmer votre accord pour que l'APIJ engage la réalisation de ce projet et communique sur le financement et le calendrier de l'opération.

D'ailleurs, le 1^{er} avril 2025, vous avez indiqué lors d'une question orale sans débat que l'évolution du projet – lancement de l'appel à concurrence, négociation des offres, entrée en phase de travaux – sera déterminée lors de l'élaboration du budget 2026.

Nous sommes à votre disposition pour une rencontre directe sur le sujet.

L'ensemble de la communauté judiciaire, collectivités et représentants du territoire soutient et attend cet investissement jugé indispensable au regard de l'état de dégradation du site actuel. Nous ne doutons pas que nous portons la même exigence et impatience de voir ce projet se concrétiser, pour le territoire et les administrés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Mathieu Klein
Maire de Nancy
Président de la Métropole Grand Nancy

Vincent MATHERON
Vice-président de la Métropole Grand Nancy,
délégué au Développement urbain, logement,
ressources humaines et financières

Chaynesse KHIROUNI
Présidente du Département de Meurthe-et-Moselle

Estelle MERCIER
Députée de Meurthe-
et-Moselle
1^{ère} circonscription

Stéphane HABLOT
Député de
Meurthe-et-Moselle
2^{ème} Circonscription

Thibault BAZIN
Député de Meurthe-et-Moselle
4^{ème} circonscription

Dominique POTIER
Député de Meurthe-
et-Moselle
5^{ème} circonscription

Silvana SILVANI
Sénatrice de Meurthe-
et-Moselle

Olivier JACQUIN
Sénateur de Meurthe-
et-Moselle